



Soirée privée dans un bar

Par **jimmy64**, le **25/05/2016** à **17:52**

Bonjour je suis gérant d'une brasserie et j'aimerais savoir comment cela se passe pour des soirées privées et à combien dans l'année on a le droit d'en faire somme nous dans l'obligation de fermer Etablissements

cordialement

Par **morobar**, le **25/05/2016** à **18:56**

Bonsoir,

A priori vous avez le droit de faire des soirées privées tous les soirs.

Une soirée est privée sur invitations (de vous ou d'un organisateur) ce qui permet de fermer l'entrée aux autres.

Attention donc aux discriminations à l'entrée, du genre pas invitée mais jolie robe alors...